

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CHEMINOT †
MOSELLE
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 1^{er} octobre 2015 à 20 heures**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : BARTHEL G rald, COLIN S bastien, HENOT Fran ois, KALIS Lionel, LORRAIN Michel, MATHIEU Isabelle, ROBIN Richard, GENIN Arnaud, VINCENT Maria, SPIQUEL Sylvie Marie Claire VINCKEL, Maria VINCENT, Arnaud GENIN, RENAUD Christophe et PERRIN Yves

Absent excus  :

Date de convocation : 25.09.2015

D lib ration n 29 – R glement « services ext rieurs » compte 6232 :

Le Conseil Municipal, apr s avoir entendu l'expos  du Maire, et pour donner suite   la demande du Tr sor Public, relative   la prise en charge des factures concernant les services ext rieurs, autorise le Maire   signer la d lib ration pour les points suivants :

- Frais de r ception lors de diverses manifestations ou r unions,
- Frais de restauration dans le cadre de chantier
- Frais de restauration pour les f tes de fin d'ann e
- Repas, colis, organisations de sorties, cadeaux pour les anciens
- Feu d'artifice, concerts ou manifestations culturelles
- Fleurs, bouquets, etc...offerts   l'occasion de naissances, mariage, d c s, d part   la retraite, mutations...
- Et / ou autres selon l'activit  de la commune

Vote   l'unanimit .

D lib ration n 30 – Modification du r glement de l'accueil p riscolaire :

Le Conseil Municipal, apr s avoir entendu l'expos  du Maire, d cide d'approuver le projet  ducatif ainsi que le projet p dagogique de la structure d'accueil des mineurs de la commune de Cheminot.

De plus, il est approuv  le fait que depuis la mise en place des Nouvelles Activit s P riscolaires, le mercredi loisirs n'est plus, mais fait maintenant partie de l'accueil p riscolaire.

Vote   l'unanimit .

Délibération n°31 – SIE changement statut et désignation de délégués :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, concernant la délibération du Conseil Syndical du Syndicat des Eaux, en date du 30 septembre 2015, décide d'émettre un avis favorable à la modification du statut du SIE Verny.

Vu la délibération en date du 30 septembre 2015 du SIE Verny indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant que le conseil municipal peut procéder, à tout moment, au remplacement de ses délégués par une nouvelle désignation,

Le Conseil Municipal décide d'élire les délégués suppléants :

NOM Prénom	Adresse	Téléphone
PERRIN Yves	3 ruelle de la Cour	06.72.12.95.48
COLIN Sébastien	1 rue de Gravonne	06.80.16.33.88

Vote à l'unanimité.

Délibération n°32 – Convention rétrocession de voiries avec Bati-Terr :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, relatif au courrier reçu le 9 juillet 2015 des Maisons Babeau Seguin et concernant « le domaine de Gravonne » sur le ban de la commune de Cheminot, section 8, parcelles 17, 133, 134, 135, 19, 20 et 21 ; accepte par la présente délibération le transfert des voiries et s'engage à incorporer dans le domaine public de la commune la totalité des voiries et équipements communs du lotissement, une fois les travaux achevés et réceptionnés définitivement.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°33 – Convention de servitude au profit de la société Orange :

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande déposée par la société Orange pour constituer une servitude relative à l'implantation de l'artère de télécommunications RG 57-11 001 CHEMINOT – LESMENILS et de ses dispositifs annexes à charge de la parcelle appartenant à la commune et cadastrée :

COMMUNE DE CHEMINOT

Section	N°	Lieudit	Surface
14	1	Le Grand Breulle	05 ha 86 a 05 ca

Après délibération, le conseil municipal :

1. Approuve la convention de servitude ;
2. Confère à Monsieur le Maire avec possibilité de substituer toute personne de l'étude de Maître Bernhart notaire à Wasselonne, tous pouvoirs à l'effet de signer tous actes notariés en vue de permettre la publication de ladite servitude au livre foncier

Vote à l'unanimité.

Délibération n°34 – Echange terrain commune / terrain SCI BARLE :

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande déposée par la SCI BARLE/JOSMAR sise 11 rue Principal à Cheminot, concernant un échange de terrain de 18 m² appartenant à la commune et cadastrée section 1 parcelle 93 contre un terrain de 18 m² appartenant à la SCI BARLE/JOSMAR et cadastrée section 1 parcelle 145. Les frais d'arpentage et de notaire seront à la charge de la SCI BARLE/JOSMAR

Après vérification, il n'existe aucune servitude sur ces parcelles.

Après délibération, le conseil municipal accepte l'échange des terrains et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cet échange.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°35 – Décision modificative n°2 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'effectuer un transfert de l'opération n° 37 « voirie » en section d'investissement au compte 2315 pour un montant de 8 000 € et de l'imputer sur l'opération n° 48 « bâtiments » en section d'investissement compte 2313.

Vote à l'unanimité.

Points divers : Futurs périmètres de l'Interco suite à prochaine fusion, présentation de AMITER (Aide Mosellane à l'Investissement des TERritoires » nouvelles aides aux communes. Il a été évoqué le remplacement du moteur de la cloche de l'église pour un montant de 2 385 € TTC (sollicitation du Conseil de Fabrique pour une éventuelle subvention).

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
BARTHEL	Gérald	3ème adjoint	
BRASTEL	Fabienne	Conseillère	
COLIN	Sébastien	Conseiller	
GENIN	Arnaud	Conseiller	
HENOT	François	Maire	
KALIS	Lionel	Conseiller	
LORRAIN	Michel	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
PERRIN	Yves	Conseiller	
RENAUD	Christophe	1er adjoint	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SPIQUEL	Sylvie	2ème adjoint	
VINCENT	Maria	Conseillère	
VINCKEL	Marie Claire	Conseillère	